

# SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 MAI 2016

Etaient présents : Sylvie LANDELLE, Maurice AUBRY (Suppléant de Sylvie LANDELLE), Damien RICHARD, Hervé DELALANDE, Christian RAIMBAULT, Hervé LHOTELLIER, Michel FORTUNE, Xavier POTTIER, Yannick COQUELIN, Roger GOBE, François SAINT et Serge TEXIER (Suppléant d'Andony DESOJANAR).

Etaient excusés : Denis MOUCHEL, François ZOCHETTO et Bernard MAURIN, Nicole BOUILLON, Christian GRIVEAU et Michel PLANCHENAULT, Fabien ROBIN.

Etaient absents : Sandrine BOUTTIER, Françoise GAUCHOTTE.

Assistaient également à la réunion : *Nicolas BOILEAU : Technicien de rivière du Syndicat*  
*Yohann LUCAS : Responsable technique des Syndicats*

Secrétaire de séance : Xavier POTTIER

\*\*\*\*\*

### I - ETUDE RELATIVE A LA REALISATION D'UN PLAN DE RESTAURATION ET DE GESTION DE LA ZONE HUMIDE DE LA FRICHE SUR LA RUISSEAU DE LA PROROTERIE A AHUILLE

M. Le Président informe les délégués que cette étude a été attribuée à Mayenne Nature Environnement après auditions.

La réunion de lancement est prévue le mardi 31 mai prochain.

La phase terrain a déjà débuté.

Le montant de cette étude est de 14 616 € TTC subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau.

La présente étude vise à :

- 1- Établir un diagnostic écologique et fonctionnel du milieu.
- 2- Élaborer un programme d'actions de restauration et de gestion.
- 3- Définir le suivi et l'évaluation des interventions réalisées

### II - MARCHE DE TRAVAUX CTMA 2016

Nicolas BOILEAU rappelle que le marché de travaux CTMA 2016 a été divisé en 4 lots :

- > Lot 1 : Entretien ripisylve, arrachage Jussie et Renouée, embâcles manuels
- > Lot 2 : Embâcles, renaturation lit et berges, travaux de restauration de la continuité sur ouvrages
- > Lot 3 : Démolition de mur et renaturation de berge par géogrille
- > Lot 4 : Traitement mécanique de la Renouée du Japon

Après consultation, les lots ont été attribués à :

- Lot 1 : ETUDES ET CHANTIERS pour 7 740 € TTC.
- Lot 2 : SNTP SALMON pour 115 752 € TTC
- Lot 3 : SNTP SALMON pour 33 342 € TTC
- Lot 4 : SNTP SALMON pour 7 470 € TTC

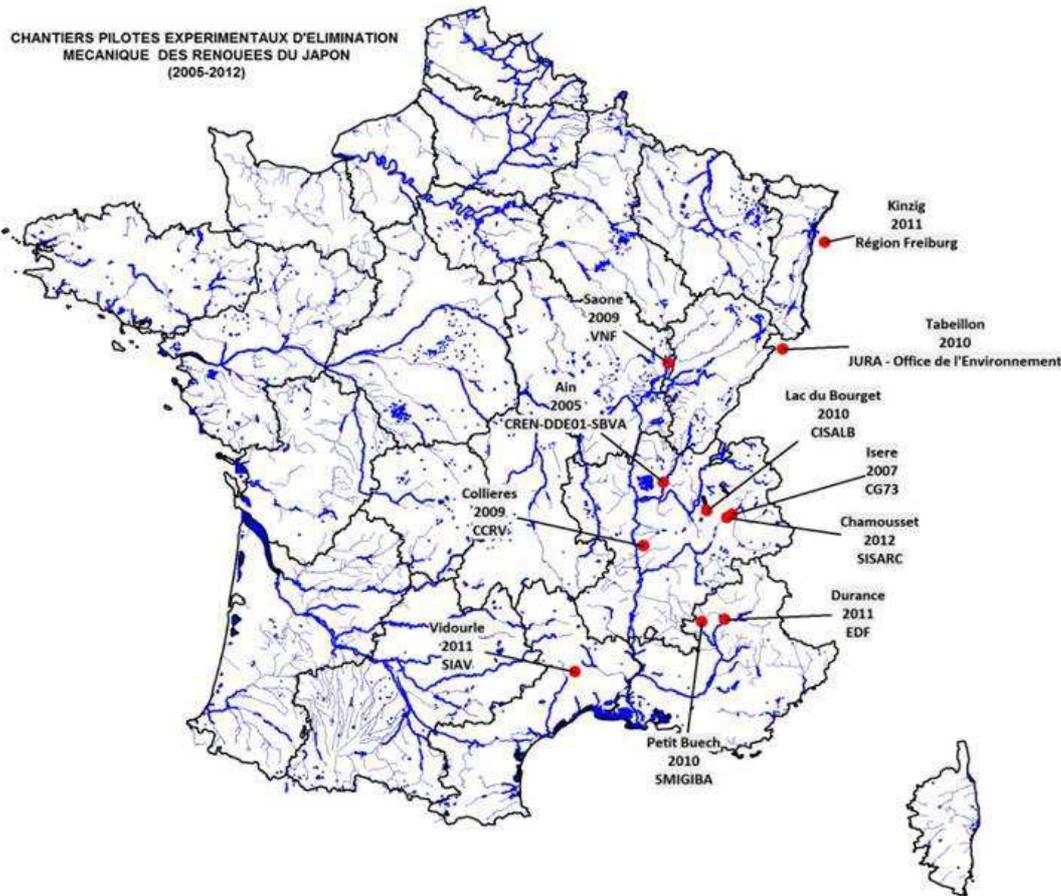
Concernant le Lot 2, il s'agit de travaux sur le ruisseau du Galoi (Ponts, Berges, ...), d'un aménagement de pont à MONTIGNE (en collaboration avec le Conseil Départemental). Le démarrage des travaux est prévu pour juillet, et durera environ 1 mois avec 2 équipes.

Les travaux du Lot 3 correspondent à la protection de berge en géogrille du Vicoïn au village d'Artisans (site de l'ancienne usine PEBECO) à LA BRULATTE / PORT BRILLET, ils seront réalisés sur la berge en rive gauche :

- Démolition et évacuation des murs en berge
- Terrassement des berges
- Fixation de la berge par une géogrille végétalisée
- Fixation de gabions tubulaires en pied de berge avec pieux.

Ces travaux seront réalisés en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Loiron, qui versera une participation financière à hauteur de 50 % du montant restant à charge au Syndicat après les subventions, c'est-à-dire environ 20 % du montant total des travaux.

Pour le Lot 4, Nicolas BOILEAU rappelle qu'il s'agit d'une démarche expérimentale de gestion mécanisée de la Renouée du Japon qui sera effectué à PORT BRILLET. Démarrage prévu en juin.



Programme de recherche mis en place sur plusieurs sites expérimentaux répartis dans l'Est de la France, en Suisse et en Allemagne.

Les Renouées du Japon peuvent causer de nombreux impacts sur les berges des écosystèmes aquatiques continentaux :

- **Impacts écologiques**

- diminution de la biodiversité en espèces et en habitats.

- **Impacts sur la gestion des cours d'eau**

- fortes contraintes techniques lors de l'aménagement et de l'entretien des cours d'eau.

- **Impacts sur les cultures**

- perte de rendement voire de surfaces agricoles.

- **Impacts sur les usages**

- gêne pouvant être très importante pour certaines activités (accès aux rives).



### Méthode mécanique

- enlever par terrassement les terres colonisées par les plantes,
- concasser ces terres contenant les rhizomes de Renouées du Japon avec différents types d'équipements en fonction des chantiers (godet-concasseur, broyeur de pierres, pulvemixer). Les terres peuvent être concassées sur le site d'origine ou sur des sites dédiés à la réalisation du concassage.
- recouvrir la surface traitée par une bâche plastique noire jusqu'à la décomposition complète des rhizomes.

Nicolas BOILEAU précise que ces travaux seront filmés afin de pouvoir communiquer sur ce système, les vidéos seront publiées sur le site internet du Syndicat.

M. Le Président précise que la surface à traiter allait être *in fine* supérieure à celle proposée dans le marché en raison de l'expansion rapide et récente de la plante envahissante. La surface à traiter est proche de 100m<sup>2</sup>. Cela va entraîner un surcoût notable au chantier.

### III - AMENAGEMENT PASSAGE BUSE A LA BACONNIERE

Nicolas BOILEAU indique que le site concerné se situe en amont de la Huardais sur un ruisseau affluent du Vicoin (Le Petit Rezé).

Ce ruisseau passe dans un busage sous une route qui dessert 3 habitations principales.

Lors de débit important, il y a une mise en charge du busage qui entraîne un passage d'eau sur la voirie.

Avant de réaliser des travaux, une modélisation hydraulique est nécessaire pour dimensionner l'ouvrage. Le bureau d'études HYDRO CONCEPT a estimé cette modélisation à 1 100 € HT.

Les travaux envisagés seraient de pouvoir faire transiter sous la voirie le débit correspondant à la surverse sur la route tout en conservant la capacité de mise en charge en amont.

### IV - LA HUARDAIS AU BOURGNEUF LA FORET

M. le Président rappelle que le site de la Huardais a été visité par les élus lors du dernier comité syndical du 23 mars dernier.

Les membres du bureau proposent la création d'un merlon.

Nicolas BOILEAU explique que ces travaux pourraient être réalisés en 2 phases :

- 1 - Création d'un merlon + écrêtement (avec surveillance du dispositif pendant les crues)
- 2 - Reprofilage de la berge

L'estimation des travaux est d'environ :

- Entretien en amont de la passerelle
  - Merlon à créer
  - Ecrêtement du chemin
  - Recreusement du fossé
- } ≈ 3 000 €

### V - QUESTIONS DIVERSES

#### > Apprentissage

Nicolas BOILEAU informe les délégués qu'il souhaiterait accueillir un jeune en apprentissage pour l'aider lors des travaux. Ce jeune prépare un BTS Gestion et Protection de la Nature. Il a déjà effectué des stages au Syndicat du Vicoin.

Les délégués approuvent l'accueil de cet apprenti et désignent Nicolas BOILEAU comme maître d'apprentissage.

#### > Zone humide à LAUNAY VILLIERS

Nicolas BOILEAU précise que le propriétaire est d'accord avec l'aménagement d'une zone humide sur son terrain. Une convention sera signée entre lui et le Syndicat du Vicoin.

Une étude d'aménagement de cette zone humide va être réalisée.

Le rendu de cette étude est prévu après la rentrée avec celui de l'étude sur l'envasement de l'étang de la Forge.

#### > GEMAPI

Nicolas BOILEAU indique qu'il y a peu d'informations supplémentaires à ce jour.

Le Secrétaire,  
Xavier POTTIER



Le Président,  
Christian RAIMBAULT

